

Val d'Adour Environnement

SPANC du Val d'Adour

CONTROLE DE FONCTIONNEMENT

N° dossier : EST/DIAG65/17/MENm/3493

Nom du locataire : GRONDIN

Prénom : PHILIPPE

Adresse de l'immeuble : 12 RTE DU CENTRE

Commune : ESTIRAC

Section et n° parcelle(s) : B 99-100

Date de réalisation de l'assainissement : 1980

Propriétaire de l'immeuble:

Nom du propriétaire : MENDIZABAL

Prénom : MANUEL

Adresse : 10 RTE DU CENTRE

Commune : ESTIRAC

Visite le : 05/07/2017 à 15:30

Présent(s) : M MENDIZABAL

Superficie de la parcelle :	2400 m ²
Pente du terrain :	Faible (<5%)
Nature du sol :	Terre végétale + Galets
Terrain desservi par un réseau d'eau potable :	OUI
Proximité d'un puits destiné à la consommation :	NON

Descriptif	Type	Nb habitants permanents	Nb habitants saisonniers	Nb Chambres	Nb Salles de bains	Nb WC	Nb Cuisines
Habitation 1	Location	3	0	5	3	2	2

Regards de collecte (Eaux ménagères / Eaux vannes) : NON

Destination des eaux pluviales : Infiltration sur la parcelle

Équipement(s) existant(s)	Accès	Volume (L)	Eaux Ménagères	Eaux Vannes	Ventilation	Préfiltre	Date Vidange	Vidangeur Agréé
Fosse septique	Non	?	Non	Oui	Primaire	/	01/01/2005	Non
Bac à graisses	Oui	200	Oui	Non	Non	Pouzzolane	/	/

Équipement(s) existant(s)	Accès	Dimensionnement	A 5 m Habitation	A 3 m des arbres	A 3 m limites propriété	A 35 m eau potable	Regard de répartition	Regard de bouclage
Tranchées d'épandage	Non	Longueur 10 m Nb drains 3	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON

Type de rejet dans le milieu :	Effluents traités
Milieu récepteur :	Sous-sol
Rejet d'eaux usées sur la voie publique :	Non

Selon le tableau de correspondance de l'arrêté du 27 Avril 2012 / téléchargeable sur :
http://www.va-environnement.fr/images/Arrete_ministeriel_27_avril_2012_controle_des_ANC.pdf

	OUI	NON	Travaux à réaliser dans un délai de 4 ans (1 an dans le cadre d'une transaction immobilière)
Zone à enjeux environnementaux		X	
Zone à enjeux sanitaires		X	
Absence d'installation		X	
Installation non-conforme : - Installation présentant des dangers pour les personnes - Installation présentant des défauts de structure ou de fermeture - Installation présentant un risque avéré de pollution de l'environnement - Installation incomplète ou significativement sous-dimensionnée ou présentant des dysfonctionnements majeurs		X X X X	
Installation présentant un défaut d'entretien, une usure ou un problème de fonctionnement	X		- Raccorder la sortie de la fosse septique au préfiltre. - Rendre accessible les ouvrages
<i>Avis de conformité réalisé sur constat du technicien et des déclarations du propriétaire (ou de la personne qui le représente). La responsabilité du propriétaire reste engagée en cas de vices cachés.</i>			

Le dispositif de prétraitement et la filière de traitement sont inaccessibles, leurs natures, leurs fonctionnements et leurs états n'ont par conséquent pas pu être appréciés. Il semble nécessaire d'y remédier pour faciliter l'entretien et vérifier le bon fonctionnement.

De plus, le système de traitement actuellement implanté sur le terrain est sous dimensionné par rapport à la capacité d'accueil de l'habitation, nous émettons des réserves sur l'efficacité épuratoire de cet aménagement dans le cas où il y aurait une augmentation du nombre d'occupant dans l'habitation. Néanmoins, son bon fonctionnement évite pour le moment au propriétaire d'engager des frais pour des travaux de mise en conformité.

Cependant, une augmentation de la fréquentation pourra être une cause de dysfonctionnement (augmentation du volume d'eaux usées).

Pour toutes informations complémentaires, le SPANC se tient à votre disposition.

Ce contrôle, attestant du fonctionnement de votre installation, est un contrôle périodique qui sera réalisé dans une moyenne de 8 ans

Fait à Vic-Bigorre, le 19/07/2017
 La technicienne, Estelle ADISSON

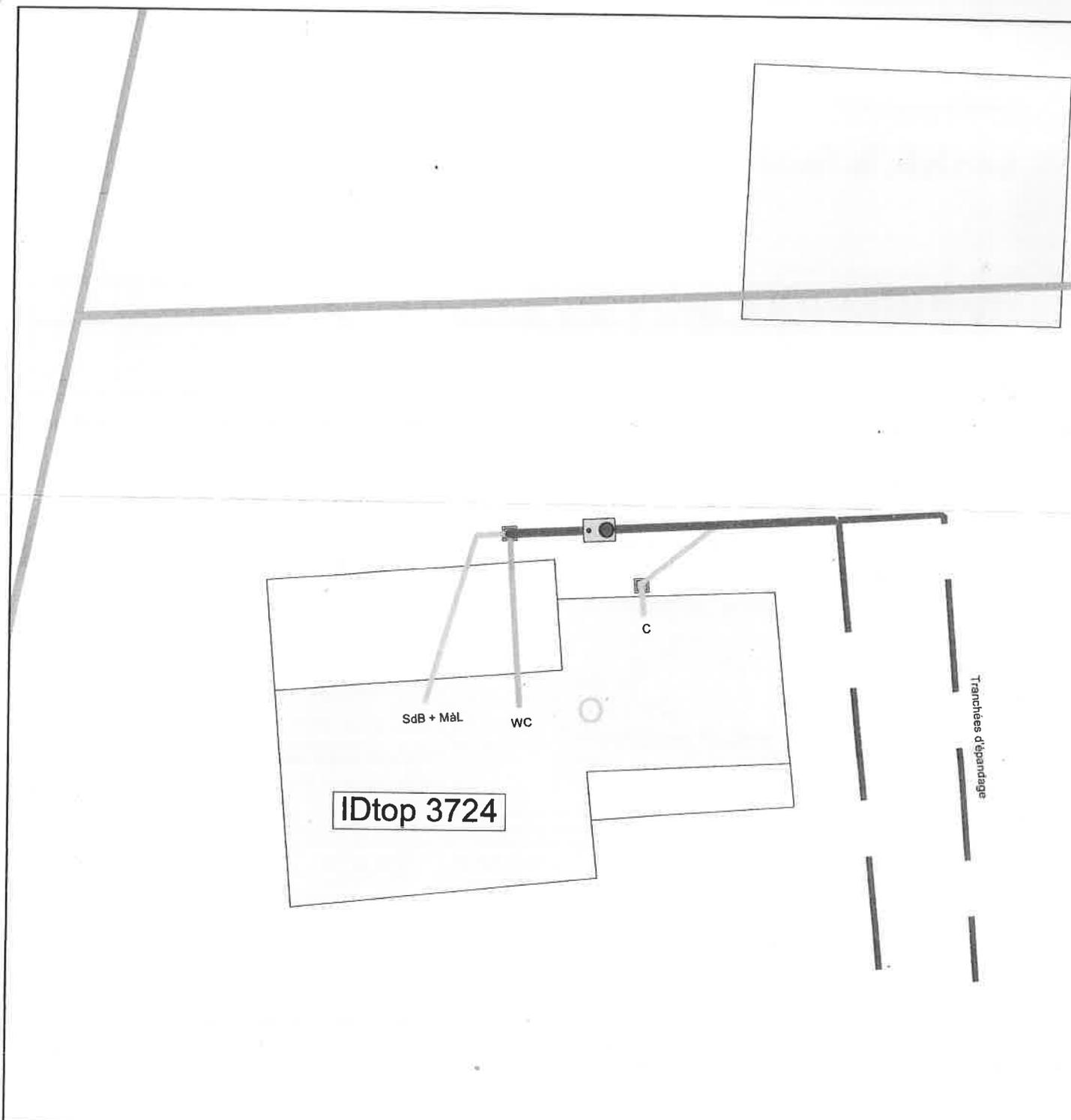


19.07.2020

Le Président de l'Etablissement Public,
 Robert MEDIAMOLE



GRONJIN et chez Namie



Val d'Adour Environnement

SPANC du Val d'Adour

MENDIZABAL Manuel ESTIRAC
 SCHEMA DE PRINCIPE DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- LEGENDE :**
- Fosse septique
 - Fosse toutes eaux
 - Microstation
 - Bac à graisses
 - Préfiltre décolloïdeur
 - Regard (Collecteur/Visite)
 - Ventilation
 - Eaux ménagères
 - Eaux vannes
 - Eaux usées (eaux ménagères et eaux vannes)
 - Eaux traitées
- Lexique :** C : Cuisine / SdB : Salle de Bain
 MâL : Machine à Laver / PR : Pompe de Relevage
 CEP : Captage Eau Potable / EP : Eaux Pluviales

Echelle : 1/200

Edité le 21/07/201